

**COLLECTIF POUR LA QUALITÉ DE VIE
A JOUY-LE-MOUTIER** association loi 1901
ASSOCIATION D'HABITANTS ORDINAIRES

Madame, Monsieur,

Le Collectif pour la qualité de la vie à Jouy le Moutier attire votre attention sur la tenue d'une réunion publique organisée par le maire, qui se tiendra **le jeudi 19 juin à 20 h, au Centre Culturel de la Ville.**

Cette réunion a pour objet de consulter les citoyens au sujet de la future urbanisation de Jouy le Moutier : création d'un nouveau centre ville sur le « plateau » (partie la plus récemment urbanisée de la commune), développement des zones d'activité, des infrastructures routières, des transports, etc.

Notre association ayant pour but de veiller au maintien de la qualité de vie dans notre ville, nous souhaitons intervenir lors de cette réunion, notamment en ce qui concerne le projet de V88, rocade de contournement de l'agglomération, dont un tronçon concerne Jouy le Moutier. Ce **projet vieux de 30 ans**, souhaité par l'ancienne majorité de Jouy semble toujours soutenu par la nouvelle équipe municipale, ce qui nous inquiète.

Nous sommes convaincus que la réalisation de cette route apportera **nuisances sonores, pollution atmosphérique, destruction de la zone agricole** encore préservée qui longe le massif forestier de l'Hautil, avec à la clé des **conséquences sur la santé** et la tranquillité de nos concitoyens. Cette V88 est en effet prévue à parfois moins de **500 mètres** d'habitations, d'écoles, collège, lycée, terrains de jeux et peut-être futures installations sportives.

De plus, nous estimons que le raccordement des différents tronçons de la V88 à l'autoroute A15 (future C13) au nord, et à la N184 (future A104) au sud, souhaité par l'agglomération de Cergy-Pontoise, offrirait une voie de contournement de l'agglomération et donc un dégagement appréciable pour les transporteurs routiers professionnels. Le passage de poids lourds, avec leur cortège de nuisances nous semble inévitable à plus ou moins long terme, sans que les habitants trouvent un avantage à la proximité de la route pour leurs propres déplacements.

La V88 est également la porte ouverte à plus d'urbanisation dans une zone que le nouveau Schéma directeur d'Ile de France souhaite conserver comme étant la dernière ceinture verte d'Ile de France. Dans ce SDRIF, la V88 est en effet inexistante. La zone agricole reste telle qu'elle est, avec ses « points de vue remarquables », un accès pédestre à la ferme pédagogique d'Ecancourt et ses chemins de randonnées...

Nous estimons qu'il est nécessaire d'alerter nos concitoyens sur les risques encourus avec la réalisation d'un ouvrage routier irréversible et coûteux, qui est censé désengorger les « bouchons » du centre de Jouy, alors que rien ne laisse présager de son efficacité. Le développement et la mise en adéquation des transports en commun sont une priorité absolue à nos yeux.

C'est pourquoi nous vous invitons à assister à cette réunion, et à rendre compte à vos lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, qui sont nos concitoyens, de ces projets menés par la Communauté d'agglomération et la commune de Jouy le Moutier.

En espérant vous avoir convaincu de l'intérêt de cette information.